

Zeitschrift: Dissonance
Herausgeber: Association suisse des musiciens
Band: - (2003)
Heft: 83

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4. Récemment nommé à la tête de l'Ircam, Bernard Stiegler a décidé de prendre le taureau de la communication par les cornes. À la suite d'une conférence *Passage à l'acte* (Galilée, juin 2003) prononcée le 23 avril dernier au Centre Georges-Pompidou, Stiegler, qui révéla sa vocation à la philosophie *via* la prison, le quotidien *Libération* du 28 juillet 2003 concocta plus tard pour sa quatrième de couverture un *remake* de « Greg le Millionnaire » avec Bernard Stiegler en T-shirt (Armani)-ex-taulard-bon-chic-bon-genre. « Greg le Millionnaire » (censé l'être), héros de l'émission de télé-réalité de l'été sur TF1, dont vingt jeunes femmes se disputèrent les faveurs — l'argent ou l'amour — révéla aux deux dernières candidates et à TF1 son passé d'ancien prisonnier.

5. Association parisienne, considérée par les pétitionnaires comme le fer de lance des « esthétiques passésistes », et créée par Marcel Landowski pour soutenir la présence de la création contemporaine dans des programmes de répertoire. Elle est présidée aujourd'hui par Michel Casadesus, directeur musical de l'Orchestre National de Lille, et dirigée par Benoît Duteurtre, romancier ayant pignon sur rue et journaliste à l'hebdomadaire « Marianne ».

6. Un bel exemple d'un lien réussi entre culture et industrie culturelle.

7. *Des féroces modernes à la postmodernité*

8. Le terme « ultraconservateur », utilisé pour qualifier cette « esthétique passésiste » par Makis Solomos, me semble un effet malheureux de rhétorique militante. De même, le portrait de Marcel Landowski est infamant : « Marcel Landowski (1915-1970), qui s'est fait connaître sous le régime de Vichy et appartenait à ce fonds réactionnaire typiquement français... » Et le portrait de René Koering, abusif : « René Koering, qui ne cache pas son parti pris pour la restauration... »

9. Jean-Baptiste Barrière, *Donner un statut social à l'artiste*, *Libération*, 31 juillet 2003. L'auteur propose que soit élaboré « un statut qui permette à l'artiste de se développer en continu, y compris — en toute transparence, sans faux-semblants — quand il n'est pas en train de créer, mais de se former, de former les autres, ou de réfléchir et théoriser sur sa pratique, ou encore d'administrer sa carrière ou de contribuer à faire connaître son travail. Car aucune de ces activités n'est assimilable à du chômage, mais fait partie du travail de l'artiste ».

10. Pierre-Michel Menger, *Portrait de l'artiste en travailleur, métamorphoses du capitalisme*, Seuil, 2002, collection « La République des idées ». Cette nouvelle collection est le pendant aux éditions Raison d'agir initiées par Pierre Bourdieu pendant les mouvements sociaux de l'hiver 1995. La République des idées fut au cœur d'une polémique autour de l'essai de Daniel Lindenberg, *Le rappel à l'ordre. Enquêtes sur les nouveaux réactionnaires*.

11. Le débat sur l'exception culturelle se focalise aujourd'hui sur les modalités du vote des États concernant les biens culturels : soit à l'unanimité des États (position défendue par le gouvernement français), soit à la majorité simple (position défendue par des personnalités comme Pascal Lamy, commissaire européen chargé du Commerce ou Jérôme Clément, président d'Arte).

12. Le 17 décembre 2001, dans une conférence de presse, à New York, Jean-Marie Messier, alors P.D.-G. de Vivendi Universal affirmait : « Nous vivons une époque de diversité culturelle. » Ce fut le signal d'une crise majeure de l'industrie culturelle française qui aboutit, le 30 juin 2002, à sa démission et à un retour à la case départ.

13. Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre : *Un nouveau souffle pour le spectacle vivant* (« Le Monde », 6 juillet 2003).

Commandes de compositions 2003 de Pro Helvetia

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia attribue cette année 24 commandes de compositions d'un montant total de 257 000 francs. Avec ses commandes, Pro Helvetia soutient chaque année un certain nombre de compositrices et compositeurs suisses en leur ouvrant un accès au niveau international.

Afin de procurer à des compositrices et compositeurs suisses une tribune internationale, Pro Helvetia a mis lors de l'attribution des commandes de cette année un accent particulier sur la collaboration avec les festivals et les organisatrices et organisateurs de manifestations musicales. Ainsi, *Annette Schmucki* (Baden) et *Mischa Käser* (Zurich), composeront des œuvres chorales que les Stuttgarter Vokalsolisten présenteront dans le cadre du Lucerne Festival. *Klaus Huber* (Brême) a lui reçu commande d'un Miserere sur le thème de la liberté, à l'intention du Luzerner Osternfestival et des Jeunes solistes de Paris. Dans le domaine du jazz également, la Fondation est parvenue à assurer aux compositions commandées qu'elles soient créées dans le cadre des festivals suisses les plus importants. Les commandes ont été attribuées à *Irène Schweizer* (Zurich), au rapper *NYA* (Lausanne), à *Trudi Strebi* (Rorschach), à *Ohad Talmor* (New York), à *Martin Streule* (Stetten BE), ainsi qu'à *Patricia Bosshard* (Lausanne).

Le deuxième thème directeur de la série de commandes 2003 sont les *dialogues musicaux*. Dans le cadre du festival genevois Archipel, *Eric Gaudibert* (Confignon GE) orchestrera la rencontre du rebab afghan avec des instruments occidentaux. *Daniel Schnyder* (Zurich) composera, à l'intention de Hans Kennel et du festival de Gstaad, un concert pour cor des alpes et orchestre, tandis que *Oliver Truan* (Bâle) reçoit commande d'un ballet intitulé *Fermosa*, qui sera créé par le World Quintet de Bâle, le Bayerisches Staatsorchester et le Bayerisches Staatsballett au Théâtre national de Munich. Enfin, *Lucas Niggli* (Uster) mettra face à face son ensemble renforcé Zoom et le Zürcher Ensemble für Neue Musik.

Reçoivent également des contributions à leurs travaux de composition : *Neue Original Appenzeller Streichmusik* (Paul Giger, Arnold Alder, Fabian Müller, Ivo Schmid, Töbi Tobler), *Martin Jaggi* (Bâle) *Mela Meierhans* (Berlin), *Marie-Cécile Reber* (Lucerne), *Nils Wogram* (Zurich), *Claudio Puntin* (Rösrath D), *Phroq* (Francisco Meirino) (Lausanne), le label «Spezialmaterial» (Zurich), pour de nouveaux tracks de Person, Solotempo et Intricate, *Roger Rotor* (Zurich), *Jason Kahn* (Zurich), *Christophe Calpini* (Nyon), *Magicrays* (Lausanne).